

ÊTRE COOPÉRATEUR À VERVICOOP

1. Pour devenir coopérateur, il faut investir une somme d'argent (minimum 100 €) à Vervicoop
2. Pour pouvoir venir faire ses courses au magasin, le coopérateur doit aussi s'engager à travailler 3 heures par mois. Chaque coopérateur peut choisir un travail ou une mission correspondant à ses capacités et à sa disponibilité.

100€
(1 SEULE FOIS)

3H
PAR MOIS

COMMENT ÇA
FONCTIONNE ?

PROPRIÉTAIRE



CONSOMMATEUR



TRAVAILLEUR



QUE FONT LES
COOPÉRATEURS ?

Les coopérateurs sont répartis en différents groupes de travail qui ont chacun une mission précise et qui sont les suivants :

- **GROUPE COMMUNICATION** : cette équipe remplit une mission d'information et de communication pour faire connaître Vervicoop et favoriser la communication entre les coopérateurs.
- **GROUPE PRODUITS** : cette équipe teste et sélectionne les produits qui vont être vendus dans le magasin.
- **GROUPE MIXITÉ SOCIALE** : cette équipe veille à ce que Vervicoop soit accueillant pour tous quelle que soit sa nationalité, sa couleur de peau, sa religion...
- **GROUPE ENTRETIEN DU MAGASIN** : cette équipe de coopérateurs prend en charge le nettoyage du magasin.
- **GROUPE ANIMATION** : c'est l'équipe de coopérateurs qui prévoient, préparent et animent les différentes activités comme les journées portes ouvertes, les séances de formation mais aussi des divertissements comme des balades, des rencontres avec les producteurs...
- **GROUPE INFORMATIQUE** : cette équipe a choisi le programme informatique qui permet de commander les produits, de gérer les stocks, de faciliter la comptabilité...
- **GROUPE ZÉRO DÉCHET** : cette équipe veille à garantir au maximum le zéro déchet et qui propose des séances d'information à ce sujet.
- **GROUPE FINANCE** : ce groupe gère les comptes de Vervicoop.

Il faut évidemment aussi des coopérateurs pour tenir la caisse, approvisionner les étagères, surveiller les dates de péremption... Le coopérateur est invité régulièrement à donner son avis, à proposer des nouveaux produits, à évaluer le fonctionnement de la coopérative.

ACTIVITÉS

Après midi jeux de coopération :

ces jeux peuvent faire comprendre aux enfants le principe de la coopération et attirer leur attention sur la sérénité que ces jeux apportent par rapport aux jeux où les joueurs sont adversaires.

Il est possible de louer ces jeux à la ludothèque de Stembert qui propose un beau choix de ce type de jeux pour tous les âges

- Jardinage (HABA)
- A la campagne (HABA)
- A l'école des fantômes(HABA),
- Brick party (Iello)
- Charmed : la source (Tilsit) ...

Recherche sur internet d'autres coopératives présentes dans notre région.